

Cession de la participation de Accor dans Groupe Lucien Barrière pour 268 millions d'euros

Accor annonce la signature d'un protocole d'accord avec Fimalac et Groupe Lucien Barrière concernant la cession de sa participation de 49% dans le capital de Groupe Lucien Barrière pour un montant total de €268m. Accor percevra en outre €7,35m au titre du dividende relatif à l'exercice 2010 de Groupe Lucien Barrière.

Après avoir accompagné Groupe Lucien Barrière depuis 1989 dans les étapes successives de son développement, Accor avait confirmé, suite au retrait du projet d'introduction en bourse en septembre 2010, sa volonté de céder sa participation.

Pour les actionnaires de Accor, le montant de l'opération équivaut à la valeur proposée lors du projet d'introduction en bourse de Groupe Lucien Barrière, nette des frais associés. Le protocole prévoit la cession par Accor de 34% du capital de Groupe Lucien Barrière à Fimalac pour un montant de €186m et de 15% à Groupe Lucien Barrière pour €82m, ces 15% ayant vocation à être annulés dans le cadre d'une réduction de capital. Suite à cette opération, la famille Desseigne-Barrière et Fimalac détiendront respectivement 60% et 40% de Groupe Lucien Barrière. La réalisation de l'opération interviendra dans le courant du premier trimestre 2011 après autorisation par l'Autorité de la concurrence.

Gilles Pélisson, Président du conseil d'administration de Accor et membre du Conseil d'administration de Groupe Lucien Barrière a déclaré : « Je suis très heureux de la conclusion de cet accord qui permet de valoriser au mieux les intérêts des actionnaires de Accor et de parachever le recentrage du Groupe sur son cœur de métier. Pour Groupe Lucien Barrière, le partenariat avec Fimalac représente une solution optimale tant sur le plan patrimonial qu'industriel qui permettra à Groupe Lucien Barrière de continuer son développement dans les meilleures conditions ».

Accor, premier opérateur hôtelier mondial, leader en Europe est présent dans 90 pays avec 4200 hôtels et plus de 500 000 chambres. Fort d'un large portefeuille de marques, avec Sofitel, Pullman, MGallery, Novotel, Suite Novotel, Mercure, Adagio, ibis, all seasons, Etap Hotel, hotelF1 et Motel 6, ainsi que ses activités associées Thalassa sea & spa et Lenôtre, Accor propose une offre étendue, allant du luxe à l'économique.

Avec 145 000 collaborateurs à travers le monde, le Groupe met au service de ses clients et partenaires son savoir-faire et son expertise acquis depuis près de 45 ans.

CONTACTS PRESSE

Armelle Volkringer
Directeur de la Communication et
des Relations Extérieures
Tél. : +33 1 45 38 87 52

Charlotte Bourgeois-Cleary
Tél. : +33 1 45 38 84 84

CONTACTS INVESTISSEURS ET ANALYSTES

Sebastien Valentin
Directeur de la Communication
Financière et des Relations
Investisseurs
Tél: +33 1 45 38 86 25

Olivia Hublot
Relations Investisseurs
Tél:+33 1 45 38 87 06